

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
22 octobre 2009
Français
Original : anglais

**Lettre datée du 21 octobre 2009, adressée au Président
du Conseil de sécurité par le Représentant permanent
de l'Iraq auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de me référer au vingt-huitième rapport présenté par le Secrétaire général en application du paragraphe 14 de la résolution 1284 (1999), paru sous la cote S/2009/539, qui porte sur la question des nationaux du Koweït et d'États tiers portés disparus et celle de la restitution des biens koweïtiens, y compris les archives nationales.

Je tiens par la présente à préciser la position de la République d'Iraq, qui est favorable à ce que le financement du mandat du Coordonnateur de haut niveau, l'Ambassadeur Gennady Tarasov, soit prorogé jusqu'en février 2010.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire,
Représentant permanent
(*Signé*) T. Hamid **Al-Bayati**

